

ATELIER SUR L'APPROPRIATION DU PROGRAMME VIA DON BOSCO 2017-2021



Yaoundé, 19-20 juillet 2017

INTRODUCTION

Du 19 au 20 juillet 2017, fut organisé au SAFARI Hôtel (Yaoundé), l'**Atelier sur l'Appropriation du Programme VIA Don Bosco 2017-2021** auquel ont pris part 49 représentants des différentes organisations (cf. Annexe : **Liste des participants**). Co-animé par Mme Stéphanie De RYCK et la Plateforme PROCEFFA, cet atelier avait pour **objectif** d'informer sur la mise en œuvre et le suivi du Programme 2017-2021. Les travaux de cet atelier, conformément au planning (cf. Annexe : **Agenda**), se sont déroulés ainsi qu'il suit :

Mercredi, 19 juillet 2017

C'est à 9h 15 min, qu'ont effectivement débuté, ce 19 juillet 2017, les travaux de la première journée de l'atelier sur l'appropriation du Programme VIA Don Bosco 2017-2021, par le **mot de bienvenue** de la Présidente du Conseil d'Administration de la PROCEFFA, Mme **Mariam HAMAN ADAMA**. Dans son propos de circonstance, elle a, non seulement, souligné l'importance de la présence de tous les acteurs à cet atelier, mais également a relevé qu'il s'agissait d'une occasion pour poser toutes les questions relatives à la mise en œuvre du Programme, pour comprendre les grandes lignes du Programme, afin que les actions soient garanties des résultats attendus. A ce titre, elle a exhorté les participants à plus d'échanges en vue de l'atteinte de ces résultats.

Prenant la parole à son tour, au terme de la présentation des participants, Mme **Stéphanie De RYCK**, gestionnaire de Programme VIA Don Bosco au Cameroun et en Haïti, a déroulé le programme de l'atelier :

- **Jour 1** : Présentation de l'ONG VIA Don Bosco, du Programme 2017-2021, de la nouvelle conjoncture et du Plan d'action 2017 de la PROCEFFA
- **Jour 2**: Présentation des Directives Administratives et Financières, des accords de partenariat VIA Don Bosco-Organisations promotrices de CEFFA, et du plan de renforcement des capacités des Organisations promotrices de la PROCEFFA.

Par ailleurs, le lancement du Programme 2017-2021 à proprement parler, a-t-elle précisé, a été renvoyé *sine die*.

☞ **Présentation de l'ONG VIA Don Bosco** (cf. Annexe : **Présentation de VIA Don Bosco**)

- **Les principes de VIA Don Bosco**

VIA Don Bosco est une ONG belge et salésienne qui a une attention particulière pour les jeunes vulnérables et défavorisés. Il contribue à renforcer leurs compétences sociales et professionnelles en vue d'une formation de qualité et de faire de ces jeunes défavorisés des citoyens actifs. L'asbl VIA Don Bosco établit le lien avec le monde du travail à travers les bureaux d'emploi (BdE) dans chaque pays (pour les jeunes formés, anciens apprenants). Elle construit également un pont (jumelage) entre les écoles en Belgique et d'autres écoles (en Inde, en RDC).

- **Ses départements**

- Département de la Coopération internationale
- Département de l'Education à la citoyenneté mondiale et solidaire.

- **Sa vision**

- L'éducation est la pierre angulaire du développement durable.
- La formation et l'éducation permettent aux gens d'exercer leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux, religieux et culturels.
- Don Bosco demeure une puissante source d'inspiration.

- **Son équipe à Bruxelles**

- Elle est constituée de 06 gestionnaires de programme.

☞ **Historique du partenariat entre DISOP et VIA Don Bosco**

- Le Programme 2017-2021 a été repris par VIA Don Bosco suite à la perte d'accréditation de l'ONG DISOP (en mai 2016) auprès de la DGD.
 - En septembre 2016 : Le Programme 2017-2021 est introduit par VIA Don Bosco à la DGD
 - En février, la DGD approuve le Programme 2017-2021 avec 75% du budget, 11 Organisations promotrices, 23 CEFFAs (05 IFRs et 18 CEFFAs).
- **Ses partenaires :**
- La **PROCEFFA : Partenaire Opérationnel Direct** de **VIA Don Bosco**, responsable du suivi du Programme 2017-2021 (suivi financière, suivi des résultats, suivi de la synergie avec Miel Maya Honing et du renforcement des capacités des OP..);
 - **Les Organisations promotrices de CEFFA : partenaires opérationnels indirects** de VIA DB dans le cadre de ce Programme.
 - Le Directeur de Programme VIA Don Bosco au Cameroun, **M. Filip Maria Etienne MAENHOUT**, est le point de contact entre VIA Don Bosco et la PROCEFFA. Il est ainsi chargé du suivi des synergies avec ACTEC et Comundos, du renforcement des capacités de la PROCEFFA, de la supervision du Programme, etc.

☞ **Présentation du Cadre logique du Programme 2017-2021**

Le cadre logique du Programme 2017-2021 a été présenté et commenté en son objectif spécifique et ses résultats (à atteindre).

- **Son objectif spécifique :**
- Les jeunes du milieu rural ou périurbain camerounais, garçons et filles, reçoivent dans les CEFFAs+/IFERs une formation intégrale de qualité qui les prépare à s'intégrer dans la vie socioprofessionnelle et à contribuer à un développement local durable.
- **Ses quatre (04) résultats :**
- **R1** : Les CEFFAs+ /IFERs maîtrisent et appliquent les outils de la pédagogie de l'alternance pour une formation de qualité.
 - **R2** : Les CEFFAs+ /IFERs sont co-gérés par les organisations promotrices, les associations des parents et acteurs du milieu dans une logique d'autonomisation.
 - **R3** : Les CEFFAs+ /IFERs travaillent dans le cadre d'alliances stratégiques avec des acteurs locaux pour promouvoir le développement local et l'insertion socio-professionnelle des jeunes.
 - **R4** : Les Ministères reconnaissent et soutiennent CEFFAs+ /IFERs et l'insertion des apprenants.

☞ **Présentation du Cadre de mise en œuvre du Programme VIA DB 2017-2021**

La PCA de la PROCEFFA, Mme Mariam HAMAN ADAMA, a présenté les différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre de ce programme. Ce sont :

- Le **Conseil d'Administration** de la **PROCEFFA** qui définit les grandes orientations nécessaires à l'atteinte des résultats du Programme.
- Le **Secrétariat Exécutif** met en œuvre ces grandes orientations du Conseil d'Administration de la PROCEFFA. Ce Secrétariat Exécutif comprend :
 - **01 Secrétaire exécutif** (à recruter)
 - **01 Coordinateur pédagogique** (M. Hervé Berlin MOUDIO)
 - **01 Délégué pédagogique** (M. Benoît BIRWE)
 - **01 Chargé du suivi des partenariats** (M. Honoré BARKA KODA)
 - **01 Comptable/Responsable des Affaires Financières** (M. Edgar ACEVEDO)
 - **01 Responsable des Opérations et chargé du suivi des partenaires du Nord-Ouest** (Mme Constance DZELAMONYUY)
 - **01 Chargé du Projet apicole.**

- L'**assistant technique** de la PROCEFFA (M. Filip MAENHOUT, Directeur de Programme VIA Don Bosco au Cameroun).

Des échanges qui s'en sont suivis, il en est ressorti que :

- Le schéma présenté ne fait pas suffisamment apparaître les interactions : CEFFA/IFER-OP-PROCEFFA-VIA Don Bosco
- Le Secrétaire Exécutif est sans lien hiérarchique (mais fonctionnel) avec l'Assistant Technique
- La place de l'AG de la PROCEFFA ne ressort pas dans l'organigramme de la mise en œuvre du programme
- L'idée d'un cahier de charges, spécifique à chaque poste, a été suggérée
- Elaborer un plan de communication.

☞ **Remarques et recommandations de Mme Stéphanie De RYCK**

- VIA Don Bosco est à considérer comme un moyen de renforcement des capacités des Organisations Promotrices de CEFFA et non seulement comme un pourvoyeur/bailleur de fonds.
- L'Assemblée Générale de la PROCEFFA doit pouvoir figurer dans l'organigramme.

☞ **Présentation des synergies**

- **Synergie 1** avec l'asbl **Comundos** vise l'utilisation stratégique de la technologie dans un contexte pédagogique. Ses bénéficiaires : 11 CEFFAs promus par 10 Organisations.
- **Synergie 2** avec **ACTEC/Step2You/CED** dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat. Ses bénéficiaires durant la phase pilote : 02 Organisations (ACOHOF et Social Welfare – Caritas Kumbo).
- **Synergie 3** avec **Miel Maya Honing** avec pour objectif d'intégrer l'apiculture dans le programme de cours de 07 CEFFAs. Cette dernière synergie sera gérée par la PROCEFFA.

Après la pause déjeuner, les travaux ont repris dans l'après-midi à 14 h par :

☞ **La présentation du Planning VIA Don Bosco 2017-2021**

Comment VIA DB renforce-t-elle les capacités de ses Organisations partenaires ? Elle le fait à travers :

- Deux (02) ateliers par an ;
- Des rencontres continentales (dans un pays partenaire) : 03 en 5 ans (basées sur l'échange autour d'un thème spécifique)
- Des rencontres intercontinentales ;
- Des ateliers de leçons apprises/tirées.

N.B. : Les partenaires peuvent organiser eux-mêmes les ateliers dans les cas où aucun atelier n'est organisé au cours d'une année.

☞ **La présentation du Plan d'action PROCEFFA** (cf. Annexe : **Plan d'action PROCEFFA**) suivie des observations et remarques en vue de l'améliorer

- Intégrer dans le Plan d'action une colonne sur les acteurs concernés
- Plan d'action assez dense et ambitieux.

C'est sur ces entrefaites que Mme Stéphanie De RYCK a mis un terme aux travaux de la première journée de l'atelier sur l'appropriation du Programme 2017-2021.

Les travaux de la deuxième journée de l'Atelier sur l'appropriation du Programme 2017-2021 ont commencé à 9h par la présentation des Directives administratives et financières (cf. Annexe : **Administrative Guidelines**). Ces directives sont établies dans le souci de garantir la transparence dans la gestion des fonds alloués au Programme. Ce sont un certain nombre de principes, régissant les relations entre la DGD, VIA Don Bosco, la PROCEFFA et les Organisations promotrices de CEFFA.

☞ **Quelques points saillants des Directives administratives et Financières**

- Trois (03) virements par an : mars (20%), juin (40%), septembre (40%) : Les fonds sont à utiliser de façon efficiente.
- Les rapports sont acheminés à VIA DB par la PROCEFFA
- Les règles administratives adoptées par VIA DB proviennent à 90% de la DGD
- 02 documents financiers passant directement par l'Assistant Technique et Directeur de Programme VIA Don Bosco (M. Filip MAENHOUT)
- Les rapports financiers (FINAMONIS): 03 fois/an (05 juin, 05 septembre, 05 janvier)
- La PROCEFFA contrôle et envoie à VIA Don Bosco.
- Les reçus pour les sommes inférieures ou égales à 250 euro et les factures pour des montants supérieurs à 250 euro.
- Présentation de la facture : N°, fournisseur, PU, PT, adressée à quelqu'un, mode de paiement, signature.
- Trois (03) pro-formats pour des dépenses excédant 5.000 euro (3.280.000 F). Préciser le critère qui a présidé au choix de l'un ou l'autre pro-format.
- Présentation du bulletin de paye : nom, position de la position, signature de la personne, logo/tampon de l'organisation.

☞ **Recommandations**

- Payer (le personnel) autant que possible par chèque ou par virement bancaire ;
- Tous les employés payés par le Programme doivent avoir un contrat ;
- Les constructions doivent être conformes au dossier technique envoyé et validé 3. Frais de transport (ticket de transport, frais de taxi)
- Les frais de communication lors des visites d'alternance sont à renvoyer au frais de fonctionnement
- Les frais liés au fonctionnement des véhicules privés ne doivent pas figurer dans les pièces justificatives, seuls les véhicules utilisés dans le cadre du partenariat sont admis (avec indication de la plaque d'immatriculation sur la facture).
- Pour les dépenses liées aux formations : joindre fiche de présence, rapport, contrat avec intervenant extérieur, documents de formation (à joindre).
- Les formations au sein de la PROCEFFA : la fiche de décharge de transport retour est maintenue (avec renvoi du ticket de transport retour au comptable).
- La fiche de décharge de la restauration n'est plus admise.
- Frais de consultance conditionné par un contrat, 03 offres pro-formats et rapport. Le consultant étant défini comme un intervenant extérieur travaillant sur un thème.

☞ **Des dépenses non éligibles ou non admises**

- Per diem ;
- Les dépenses déjà financées par un autre bailleur (double financement).
- Achat des boissons alcoolisées et tabac ;
- Achat de matériels de seconde main prohibé ;
- Une personne travaillant pour l'organisation ne peut être payé comme consultant ;
- Engagement à rester dans l'organisation en cas de financement de la formation du personnel ;
- Le paiement en nature n'est pas admis ;

- Les frais pour les activités religieuses ne sont admis ;
- Les crédits bancaires ne sont pas admis (intérêts) ;
- La flexibilité dans les budgets est faite sur demande à la PROCEFFA (moins de 500 euro) qui en examine la faisabilité ;
- Les frais de transaction entre VIA Don Bosco et Partenaires sont pris en charge sur fonds propres de VIA DB et non de la DGD. Les autres frais de transaction sont à la charge des Organisations promotrices.
- La PROCEFFA ne décide pas de tout : pour certains cas, elle informe VIA Don Bosco.

☞ **Annonce :**

- **17-18 août 2018** : formation des comptables et coordinateurs de projet. Au cours de cette formation seront abordées et reprises en détail les questions relatives au suivi financier.

☞ **Le suivi et l'évaluation** (cf. Annexe : **Suivi**)

- **Pourquoi le suivi ?** Le suivi permet de prendre du recul, de la distance et de s'assurer qu'on est sur la bonne voie. D'où l'importance d'avoir les outils de suivi.
- **Pourquoi le suivi ?** 1. pour s'assurer qu'on est sur la bonne voie 2. pour changer si nécessaire 3. démontrer que nous utilisons tous nos fonds de manière efficace.
- **Qui fait quoi ?** VIA Don Bosco contacte les OP via la PROCEFFA. Les informations sont consolidées dans un rapport.

☞ **Indicateurs**

- Le suivi du Programme se fait à travers les indicateurs. C'est important de suivre les résultats et les indicateurs pour mieux suivre le programme.

☞ **Remarques, observations et suggestions**

- Désagréger l'indicateur sur l'accord de co-gestion pour que les Organisations promotrices aient tous les éléments pour ne pas être évalué sur ce qu'elles ne connaissent pas lors de l'évaluation sur la maturité institutionnelle. En effet, un accord de co-gestion seul ne suffit pas pour mesurer, mais tenir également compte des rencontres...
- Trois (03) types de rapport narratif : 1. Rapport d'évaluation de la maturité institutionnelle (Directeur du Programme VDB) 2. Rapport d'évaluation pédagogique (délégués pédagogiques) 3. Rapport sur l'intégration du genre et l'environnement (Directeur du Programme VDB et Chargé du suivi des partenariats).
- Pour l'évaluation OCSAT (évaluation de maturité institutionnelle) : faire appel à un consultant (extérieur) pour plus d'objectivité.
- L'agenda de suivi doit être communiqué aux Organisations Promotrices de CEFFA.
- Le suivi financier (FINAMONI) sera abordé en détails lors de la rencontre des comptables qui viendront avec les pièces justificatives des mois de juin et juillet.
- Chaque organisation recevra un FINAMONI par an.

☞ **Présentation des accords de partenariat VIA DB – Organisations promotrices**

- A 14h, les **Conventions de Partenariat 2017-2021** ont été remises à chaque Organisation promotrice de CEFFA pour lecture et appréciation.
- A 15h, reprise de ces **Conventions Cadre de Partenariat 2017-2021** pour harmonisation car, la place de la PROCEFFA n'y apparaît pas clairement et certaines parties pour incohérence (à l'encontre des propos tenus durant cet atelier).

☞ **Présentation de la matrice du plan de renforcement des capacités des Organisations promotrices de CEFFA**

- Les Organisations promotrices de CEFFA se sont constituées en grandes régions (Grand Sud, Grand Nord, Grand Ouest) avec pour consigne de travail de **renseigner la matrice du Plan de renforcement des capacités des Organisations Promotrices de CEFFA**.
- Ces travaux de groupe vont être consolidés en vue de l'élaboration d'un Plan de renforcement des capacités membres de la PROCEFFA (cf. Annexe : **Plan de renforcement des capacités des OP**).
- Annonce, par M. Filip MAENHOUT, que les Conventions de partenariat ont été revues et corrigées (travail d'équipe entre M. Filip MAENHOUT, Mme Stéphanie De RYCK et Mme Mariam HAMAN ADAMA). Ces Conventions seront envoyées en début de la semaine prochaine aux Organisations Promotrices qui les retourneront au Directeur de Programme VIA Don Bosco (M. Filip MAENHOUT), après signature. Date butoir : vendredi, 28 juillet 2017.

☞ **Phase de clôture de l'atelier**

- Mme **Stéphanie De RYCK**, gestionnaire du Programme Cameroun et Haïti, a remercié tous les participants et tous ceux qui ont, d'une manière ou d'une autre contribué à la bonne tenue de cet atelier. Elle a dit avoir pris connaissance du Programme VIA Don Bosco 2017-2021.
- Un cadeau souvenir du Cameroun lui a été remis par la Présidente du Conseil d'Administration de la Plateforme PROCEFFA.

CONCLUSION

Au terme de cet atelier, il est sans conteste que les participants ont été suffisamment informés de la mise en œuvre et du suivi du Programme 2017-2021. Ils se sont appropriés, en grande partie, du Programme VIA Don Bosco 2017-2021. Les résultats obtenus sont les suivants :

- L'ONG VIA Don Bosco a été présentée dans ses principes, sa vision et sa mission, ses départements, son équipe de Bruxelles...
- Le contenu du Programme 2017-2021 a été présenté en détail
- La PROCEFFA a été présenté comme Partenaire Opérationnel direct de VIA Don Bosco tandis que les Organisations promotrices de CEFFA en sont les partenaires indirects
- Le cadre de mise en œuvre du Programme VIA Don Bosco 2017-2021 a été présenté
- Les Directives administratives et financières ont été présentées
- Le plan d'action de la PROCEFFA a été exposé et sur lequel les participants ont échangé
- Un plan de renforcement des capacités des Organisations promotrices de CEFFA est en cours d'élaboration (à partir des travaux de groupe à consolider)
- Les Organisations ont pris connaissance du contenu des accords de partenariat VIA Don Bosco – Organisations promotrices.

Les Organisations promotrices de CEFFA repartent ainsi satisfaites à l'issue d'un atelier riche en contenu sur la mise en œuvre du Programme 2017-2021.